**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018**

**Procès-verbal**

**Lieu**: Club de golf St-Anicet

**Date**: Le dimanche 23 septembre, de 8h30 à 12h00

1. Il est 9h35, le président de l’ASLSF, Richard Laurence, déclare l’AGA ouverte et présente les invités :
* Monsieur Stéphane Billette, député provincial de Huntingdon et whip en chef à l’Assemblée nationale;
* Monsieur Gino Moretti, maire St-Anicet;
* Mme Heather L’Heureux, conseillère municipale, St-Anicet
* Daniel Fradette, conseiller, Saint-Stanislas-de-Kostka
* François Boileau, conseiller, Saint-Anicet
1. Mot de bienvenue du président de l’ASLSF

Le président remercie Émile Beauchamp et André Besner pour leur contribution et leur dévouement auprès de l’Association.

M. Stéphane Billette invite les gens à s’impliquer et s’entraider pour préserver notre magnifique lac.

1. Nomination du président de l’Assemblée générale annuelle et de l’élection; et nomination de la secrétaire de l’Assemblée générale annuelle

Le président propose Monsieur Eric Besner comme président de l’AGA.

Appuyé par Madame Odette Perron ~~et appuyé par M. Jean-Louis Trépanier.~~

Accepté à l’unanimité.

Le président propose Madame Sylviane Pharand comme secrétaire de l’AGA.

Appuyé par M. Gino Moretti .

Accepté à l’unanimité.

1. Lecture et adoption de l’ordre du jour de l’Assemblée générale annuelle.

M. Eric Besner lit l’ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l’unanimité

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle tenue le 7 octobre 2017

Mme Claire Martin propose la dispense de lecture du procès-verbal de l’Assemblée générale annuelle du 7 octobre 2017.Appuyé par Madame Odette Perron.

Adopté à l’unanimité.

L’adoption du procès-verbal est proposée par Madame Odette Perron et appuyée par Pierre Martin.

Adopté à l’unanimité.

1. Présentation et réception des états financiers se terminant le 31 juillet 2018

M. Richard Laurence présente les états financiers préparés par la firme Ringuette et Associés. Il remercie la firme Ringuette et Associés pour les 9 années de services gratuits.

Monsieur René Brisebois propose la réception des états financiers. Appuyé par Monsieur Michel Falardeau. Proposition reçue à l’unanimité.

1. Proposition et nomination d’un vérificateur des états financiers pour 2019

Il est proposé par Richard Laurence que la firme comptable Ringuette et associés soit reconduite dans ses fonctions.

Appuyé par Pierre Martin.

Adopté à l’unanimité.

1. Présentations : faits saillants et stratégie pour 2018 (les présentations seront accessibles via le site web de l’ASLSF).
	1. Réalisations de la dernière année (Richard Laurence)
	2. Données de pompage (Richard Laurence)
	3. Qualité de l’eau de la rivière La Guerre (Richard Laurence)
	4. Présentation de Marc Hudon concernant la gestion du système lac Ontario-fleuve St-Laurent, incluant le lac Saint-François.

Questions :

M. Émile Beauchamp demande à M. Hudon si le président Trump peut nous défavoriser par la nomination des 3 membres au niveau du conseil américain et 3 membres du côté canadien. M. Hudon se dit confiant pour les deux côtés.

M. Marc Lefebvre demande la raison pour laquelle le lac est baissé de 5-6 pouces à ce temps-ci de l’année malgré le fait qu’on affirme que le débit est augmenté?

M. Hudon explique que lorsque le débit augmente, l’eau passe plus vite et l’effet de succion vient abaisser le niveau au bord de la rive.

M. Marc Lefebvre demande si les États-Unis ont un contrôle pour dévier l’eau des Grands Lacs vers le sud? M. Hudon  affirme qu’il n’y a pas de plan existant pour dévier l’eau et qu’il n’y a rien de prévu pour le futur.

* 1. Revitalisation du projet de reprofilage des rivières La Guerre et Saint-Louis (Pierre Lussier)

M. Pierre Martin demande quel serait le taux de diminution de pompage annuel advenant le reprofilage. M. Lussier invite M. Falardeau à répondre à la question.  5% avant le nettoyage. En 2005 réduit de 48%. Si on augmente à 2m3 ce serait environ 75% de diminution.

L’adduction d’eau dans la rivière est une possibilité et quelqu’un demande s’il y a eu une étude d’impact à ce niveau. Selon M. Lussier, 1,3m3 de plus en aval serait négligeable.

M. Marc Hudon invite les membres à se soucier de l’enjeu en période d’étiage. Il affirme également la possibilité de vivre un manque d’eau dans les années futures. Le problème de la rivière serait terminé. Il Invite les personnes présentes de l’assemblée à se soucier du futur et à entreprendre des démarches également dans ce sens.

M. Lussier est en accord avec M. Hudon mais préfère a priori se concentrer sur la reprise de l’étude d’impact.

Le panache de la St-Louis ne devrait pas être affecté de façon significative s’il y avait adduction d’eau (Richard Laurence – selon étude d’impact)

M. André Besner  est heureux de voir que le projet est remis en place. Il affirme qu’il y a environ 5000 piscines olympiques pompées dans le lac chaque année et que ceci représente des milliards de gallons d’eau.

M. Beauchamp  précise que le St-François est un important réservoir d’eau potable pour la ville de Montréal 80% et du Québec (50%).

M. Gino Moretti remercie tous les membres du CA et précise que Saint-Anicet est le paradis du Haut-Saint-Laurent. La perle de notre province. Il nous fait une présentation des prochains développements.

* 1. Stratégie de l’ASLSF pour la prochaine année (Richard Laurence)
		1. Supporter activement le reprofilage
		2. Suivre de près les inspections des 2 rivières
		3. Finaliser le projet Prime-vert sur l’érosion
		4. Analyser les données de qualité de l’eau
		5. Tenir les membres informés
		6. Faire le point sur les stocks de poissons (??)
1. Période de questions

M. Falardeau : Il affirme qu’il y avait abondance d’algues vertes filamenteuses dans le lac l’an dernier. Il n’y a pas la présence de ces algues cette année et selon lui, ceci résulte du fait qu’il n’y a pas eu de pompages.

M. Moretti : Il déclare qu’il y a eu rencontre pour un soutien municipal pour notre côté de la rive. Pour l’autre côté de la rive, Il envisage une rencontre. Il veut créer un comité pour un plan d’eau de surface et souterraine pour 2019.

M. Fernando Pellicer :

Selon lui, le fait d’augmenter le débit d’eau de 0.7 à 2m3, aura peut-être comme conséquence d’apporter un problème d’érosion. Aussi, il aimerait que soit publié sur notre site les effets des engrais et des pesticides agricoles pour que le citoyen soit informé sur le sujet.

Il a observé que les algues de fond se rapprochent de la rive.  Il aimerait qu’une étude marine soit faite.

Le président invite ce riverain à se joindre au CA. Le président se dit en accord pour informer les riverains via le site sur les pesticides. L’étude d’impact démontre que l’augmentation du débit d’eau n’aurait pas d’effet significatif sur l’érosion.

M. André Besner affirme que les pompages au lac sont plus dommageables contrairement à l’écoulement naturel.

M. Marc Lefebvre se dit heureux d’entendre qu’il y a projet d’enlever les débris en aval de la station de pompage. Il affirme que les 15 riverains concernés engagent des personnes à chaque année pour les enlever. Une demande a été faite auprès de la MRC concernant ce projet.

M. Fredette, conseiller à St-Stanislas-de-Kostka demande à l’assemblée de quelle façon il pourrait aider en tant que conseiller. Il est conscient que le problème est non seulement de notre côté de la rive et mentionne la fermeture temporaire de la plage à St-Zotique au cours de l’été.

M. François Boileau responsable des canaux à St-Anicet : Informe les membres au niveau des lois. Il affirme que la ville de St-Zotique est propriétaire des canaux et a eu l’autorisation des Ministères pour nettoyer les canaux. .

La question monétaire pour le nettoyage entre en ligne de compte également dans notre cas. La permission doit être demandée à la MRC avant tout.

Le président de l’Assemblée affirme qu’il manque de relève. Il lance le mandat à tous d’amener des jeunes à la prochaine AGA.

1. Élection du conseil d’administration pour l’année 2018-2019
	1. Demande de mise en candidature
	2. Mise en candidature
	3. Élection

Sylviane Pharand propose que M. Eric Besner agisse en tant que président d’élection. Elle propose que Madame Andrée Lemarier agisse en tant que secrétaire d’élection étant donné sa mise en candidature. Proposition appuyée par M. Pierre Lussier et reçue à l’unanimité.

1-Mise en candidature : Normand Jacob

Proposé par : Pierre Martin

Appuyé par ….

2-Mise en candidature : Guillaume Perron-Piché

Proposé par Claude Patenaude

Appuyé par Normand Jacob

3-Mise en candidature : Richard Laurence

Proposé par : Pierre Martin

Appuyé : Sylviane Pharand

4-Mise en candidature : Pierre Martin

Proposé par : Richard Laurence

Appuyé par : Normand Jacob

5-Mise en candidature : Fernando Pellicer

Proposé par : Claire Meloche

Appuyé par : Jocelyne Vinet

6-Mise en candidature : Sylviane Pharand

Proposé par : Denise Lanctôt

Appuyé par : Nathalie Trépanier

M. Lussier demande de trouver la dernière personne avant la fermeture de l’Assemblée. Guillaume Perron-Piché déclare qu’un membre absent à l’Assemblée peut se proposer dans les prochains jours après l’AGA.

1. Présentation du nouveau conseil
2. Mot de la fin du président nommé
3. Levée de l’Assemblée générale annuelle à 12h23 heures proposé par M. Eric Besner.

Adopté à l’unanimité.